

GUIDE DU TRI

ACCEPTÉS ✓ :

1. **FILMS PLASTIQUES ÉTIRABLES (LLDPE) STRETCH :**
Emballage de ballots de fourrage
2. **PLASTIQUE ÉPAIS (LDPE) PELD :**
Emballages de couverture de silo fourrage
3. **CORDES, FICELLES, FILETS, BIG-BAGS VIDES, ...**
4. **SACS EN PLASTIQUE :**
engrais, semences, farine.

REFUSÉS ✗ :

- Plastiques souillés et/ou mélangés à d'autres matières : terre, sable, paille, pierres, maïs.
- Bâches de serre, tuyaux d'arrosage ou d'irrigation
- Bâches tissées et sacs tissés
- Big-bags avec ce symbole ✗
- Produits phytosanitaires ou toxiques
- Cartouches de graisses
- Déchets ménagers
- Gants de vétérinaire
- Sacs en papier
- Bidons
- Pneus
- Sacs de sel

Imprimé sur papier recyclé. Editeur responsable : Marie-Christine Nossent, Directrice Générale d'Intradel, Port de Herstal – Pré Wigy 20 à 4040 Herstal



Collecte des PLASTIQUES AGRICOLES

ZONE INTRADEL

2026



NEW !!!
➤ Inscription obligatoire à partir de mars 2026
sur www.intradel.be/agricole
➤ Paiement sur place *



Port d'Herstal, Pré Wigy 20
4040 Herstal.
info@intradel.be
04 240 74 74



INSCRIPTION + infos
www.intradel.be/agricole



CALENDRIER 2026

LIEU	ADRESSE	DATE	HORAIRE
SITES COMMUNAUX			
Ouffet	Rue Pelé-Bois, 14 à 4590 OUFFET	Du 18/05/26 au 21/05/26 Le 22/05/26	De 9h à 16h De 9h à 12h
Sprimont	Rue Joseph Potier, 13 à 4140 SPRIMONT (carrière de Sprimont)	Du 23/11/26 au 26/11/26 Le 27/11/26	De 9h à 16h De 9h à 12h
BIOCENTRES INTRADEL			
Dison	Chemin de la Xhénorie, 60 à 4821 DISON	Du 11/05/26 au 13/05/26 Le 15/05/26	De 9h à 16h De 9h à 12h
		Du 30/11/26 au 3/12/26 Le 4/12/26	De 9h à 16h De 9h à 12h
Lixhe	Rue du Canal à 4600 VISÉ	Du 18/05/26 au 12/06/26 Du 2/11/26 au 27/11/26	Du lun. au ven. 8h30>12h et 13h>16h30
Soumagne	Route Militaire à 4631 SOUMAGNE	Du 18/05/26 au 12/06/26 Du 2/11/26 au 27/11/26	Du mar. au ven. 9h>12h et 13h>16h
Grâce-Hollogne	Chaussée verte 25/3 à 4460 GRÂCE-HOLLOGNE	Du 18/05/26 au 12/06/26 Du 2/11/26 au 27/11/26	Du lun. au ven. 8h30>12h et 13h>16h30



NEW !!!

> Inscription obligatoire à partir de mars 2026 sur www.intradel.be/agricole

> Paiement sur place *



* Tarifs disponibles à partir de mars 2026

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Obligation de s'enregistrer avant sur intradel.be (à pd mars 2026)
- Paiement obligatoire sur place par carte bancaire
- Les déchets doivent être triés AVANT l'arrivée sur le lieu de collecte
- Les plastiques doivent être vidés, nettoyés et brossés